

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 18 (1971)  
**Heft:** 4

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'accentuation de la menace d'une guerre nucléaire. La première est une réserve à l'égard de ce que j'ai déclaré plus haut, à savoir que si la population n'exige pas une protection civile plus efficace, c'est qu'elle a actuellement confiance en ses gouvernants; soit la confiance que ces derniers veilleront à ce qu'aucune catastrophe ne la prenne par surprise. Cette affirmation est corroborée par le sondage d'une très grande majorité de la population. Il existe cependant une minorité de 5% qui est fortement opposée à ce principe, prépondérant craindre que les mesures de protection civile puissent alarmer les chefs de la Russie soviétique et leur donner raison de craindre une attaque de la part des Etats-Unis. M. Kossygin aussi bien que M. Kroushchev ont démenti cette opinion — démenti, non pas dans l'intention d'appuyer notre protection civile, mais démenti tout de même. Je pourrais citer leurs paroles, mais je ne le ferai pas, car cette discussion ne touche certainement pas le Canada; il est probable, en fait, que l'opposition à l'égard de la protection civile dans ce pays est moins tapageuse que celle des Etats-Unis.

La deuxième remarque porte sur l'attitude de l'Union soviétique à l'égard de la défense civile. Est-ce que les Soviétiques tentent de protéger leur population? Est-ce qu'ils les renseignent sur les dangers d'une guerre nucléaire? La réponse à ces deux questions est «oui», définitivement. La protection matérielle qui est assurée sera discutée plus loin. Son caractère est, comme vous verrez, alarmant. Pour ce qui est de garder le silence au sujet de la menace, au sujet des dangers possibles qui pourraient mettre leur population en péril en cas de confrontation avec les impérialistes ou le camp maoïste des brigands et des propagandistes, c'est contraire à leur politique. Le maréchal Chuikov déclarait en 1965: «Des unités de défense civile ont été mises sur pied dans toutes les entreprises, dans les villes et les régions rurales.» L'instruction sur la défense civile est obligatoire dans toutes les écoles au niveau de la 5e, 6e, 7e et particulièrement de la 8e année, et également pour tous les travailleurs. Une excellente brochure sur la défense civile a été publiée; nous l'avons fait traduire dans l'espoir de la distribuer dans notre pays également. Non l'URSS ne considère pas sa défense civile comme étant «provocatrice».

Ma troisième remarque se rattache à la question de savoir si le fait de protéger notre population contre les effets d'un conflit rend celui-ci plus probable ou moins probable. Evidemment, il s'agit là d'une question cruciale, décisive, et je crois, de fait, que c'est justement l'absence de préparation convenable en matière de défense civile qui accroîtra le danger d'une guerre. Pourquoi en est-il ainsi?

#### La protection civile et la probabilité d'une guerre

Si nous maintenons la présente situation, qui en est une de protection inefficace de la population, pendant que celle de l'URSS prend de l'expansion, nous donnons l'impression aux chefs de l'URSS que nous n'avons que faire de notre liberté et de notre indépendance. Ils pourraient être fortement tentés d'en tirer parti. Il n'y a pas lieu de les accuser de mauvaises intentions sous ce rapport, et je ne les accuse pas. Ils sont convaincus que leur voie est la meilleure, avec une organisation centrale toute-puissante à leur tête et la dissidence réprimée à l'échelon inférieur par l'internement des réfractaires dans les prisons ou les maisons d'aliénés. Et quand nous observons autour de nous la dissidence qui se manifeste un peu partout, nous pourrions conclure que leur mode de pensée n'est peut-être pas aussi erroné que nous le pensions il y a quelques années. Ajoutée à celà, est la tendance naturelle des dictateurs à étendre leurs pouvoirs. Tout homme se veut actif; l'être humain ne peut vivre véritablement dans la tranquillité et l'attente des événements. En observant les animaux qui se reposent paisiblement en l'absence de tout stimulant, il nous vient à l'esprit que la principale différence entre eux et les hommes est que ceux-ci veulent toujours accomplir quelque chose. Et l'objectif le plus manifeste d'un dictateur — celui qui lui paraît le plus naturel — est d'étendre ses pouvoirs sur des territoires toujours de plus en plus vastes. Et il ne s'en cache pas: Hitler n'a pas dissimulé ses intentions, les chefs de l'Union soviétique n'en font pas un secret. «Il faut détruire le capitalisme» déclare Souslov. «La situation exige l'action concertée des forces communistes et de toutes les autres forces anti-impérialistes, afin de porter au maximum les possibilités d'une offensive de plus grande envergure.» Voilà ce que proclame le docu-

ment définitif du congrès de 1969 des 74 partis communistes. Je pourrais vous citer bien d'autres déclarations du même genre.

Il convient peut-être d'ajouter que le désir d'étendre ses pouvoirs est naturellement plus fort chez le dictateur que chez la plupart d'entre nous; autrement il n'aurait pas lutté pour devenir dictateur. A ce propos, il est révélateur qu'on ait discuté hier d'agression de la part de la Chine et de l'URSS, et non pas du Canada ou des Etats-Unis. Personne ne craint que l'un de nous devienne agresseur, encore moins les chefs de la Russie soviétique ou de la Chine.

C'est là une situation sombre, sous certains aspects, mais elle n'est pas désespérée. Notre objectif, me semble-t-il, est clair: ne pas faire miroiter la possibilité d'une conquête aux yeux des dictateurs. La politique est l'art du possible; et si les chefs des pays totalitaires ne s'en étaient pas rendu compte, ils n'auraient pas réussi à prendre les commandes. La conquête peut être un objectif naturel pour eux; si la chose ne leur semble pas possible, ils trouveront d'autres objectifs, tels que l'amélioration de l'existence matérielle de leurs citoyens.

On m'a souvent demandé comment j'entrevois une tentative de conquête, si je crois qu'il y aura attaque soudaine, non provoquée et, comme on dit, tombant du ciel. Non, je n'y crois pas. La tactique de Hitler était beaucoup plus attrayante: exiger des concessions relativement peu importante et peut-être quasi justifiables sous une menace implacable et répéter cette tactique jusqu'à l'effondrement moral de l'ennemi. Il pourrait arriver que l'on nous demande, à nous Américains, de retirer notre protection de «l'Allemagne belliqueuse», faute de quoi plusieurs millions d'Américains périraient demain. Les activités de la Nouvelle Gauche pourraient donner encore plus de poids à de telles menaces. On pourrait vous demander, comme première exigence, de permettre l'installation d'une base militaire quelque part dans le Nord, sur un territoire à peine peuplé de toute façon. Semblable tactique représente à mes yeux le principal danger de la pénurie actuelle de moyens de protection de la population, danger dont l'atténuation constitue le plus important tribut d'une structure convenable de protection civile. (Suite au no 5/71)



## 12. Schweizerischer Zwei-Tage-Marsch in Bern

Am 15./16. Mai 1971 findet in Bern der 12. Schweizerische Zwei-Tage-Marsch statt, zu dem aus dem In- und Ausland (10 bis 12 Länder) in über 1000 Gruppen gegen 10 000 Wanderer in einer Militär- und Zivilkategorie erwartet werden. Aus der Bundesrepublik Deutschland und aus Dänemark werden auch Gruppen des Zivilschutzes gemeldet. Ausschreibungen, Reglemente und alle Auskünfte können beim OK Schweizerischer Zwei-Tage-Marsch, Postfach 88, 3000 Bern 7, bezogen werden. Telefon 031 2 75 78 668 erteilt zu jeder Tageszeit Auskunft und nimmt Anfragen auf Tonband auf.